

Notre engagement en faveur de chaînes d'approvisionnement éthiques

Chez Équipement SMS, nous nous engageons à nous approvisionner de manière responsable et à éliminer le travail forcé et le travail des enfants de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement.

Conformément à la **loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement**, nous avons pris les mesures suivantes :

- **Cartographie de nos opérations et de nos chaînes** d'approvisionnement afin de comprendre les domaines à risque potentiel.
- **Réalisation d'évaluations des risques** liés au travail forcé et au travail des enfants dans les domaines à risque potentiel.
- **Mise en œuvre de politiques de diligence raisonnable et de protection des enfants**, y compris la mise à jour des contrats avec les fournisseurs afin d'y inclure des clauses claires contre les abus en matière de travail.
- **Collaboration avec des experts en la matière et les parties prenantes** afin de mieux comprendre et gérer les risques.
- **Création d'un groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement**, composé de cadres supérieurs, chargé de diriger nos efforts en matière de conformité.
- **Examen et confirmation de l'applicabilité de notre code de conduite et de notre politique de dénonciation** dans la prévention des violations du droit du travail.

Nos activités

Nous vendons, distribuons et importons des équipements et des pièces fabriqués principalement par un petit nombre de fabricants. Nous exerçons nos activités au Canada et à l'échelle internationale, en mettant l'accent sur l'excellence du service et l'approvisionnement responsable.

Gouvernance et surveillance

Notre groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement comprend des cadres supérieurs des services juridiques, des achats et du développement durable, et relève de notre **comité de surveillance du développement durable**, composé de cadres supérieurs de l'ensemble de l'organisation. Nous examinons continuellement :

- Code de conduite et politiques de dénonciation
- Processus de sélection des fournisseurs (appels d'offres, évaluations ServiceNow)

- Clauses contractuelles interdisant le travail forcé et le travail des enfants

Évaluation des risques et mesures correctives

- Aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'a été identifié dans notre chaîne d'approvisionnement en 2023 ou 2024.
- Aucune mesure corrective n'a été nécessaire et aucun impact sur les communautés vulnérables n'a été identifié.
- Nous continuons à améliorer nos processus de diligence raisonnable.

Formation et efficacité

- Tous les employés sont formés à notre code de conduite et à nos politiques en matière de dénonciation.
- Nous évaluons l'efficacité de notre programme par le biais de révisions régulières des politiques et d'une supervision par des groupes de travail interfonctionnels.

Perspectives

Nous nous engageons à améliorer continuellement nos pratiques en matière de chaîne d'approvisionnement et nous perfectionnerons nos outils d'évaluation, notre engagement envers nos fournisseurs et notre formation au fil du temps.